Personne ressource: Vanessa Goupil

819 376-5086

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Structure du programme et liste des cours

PC de 2e cycle en psychologie légale

(Cheminement: 1)

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits

Cours optionnels (12 crédits)

L'étudiant doit réaliser un maximum de douze crédits parmi la liste des activités suivante (12 crédits):

PCL6084 - Troubles graves de la personnalité et comportement violent: aspects psychodynamiques

Distinguer l'approche structurale de l'approche nosographique dans le champ des troubles de la personnalité. Dégager les processus sous-jacents aux troubles de la personnalité et montrer comment le passage à l'acte, éventuellement violent, constitue une réponse à l'angoisse. Identifier les cadres d'intervention possibles.

Définition des troubles de la personnalité présentant un risque élevé de passage à l'acte. Étude de la dynamique sous-jacente de ces troubles graves : les mécanismes de défense, les relations d'objet, l'angoisse sous-jacente, le sens du passage à l'acte. Les stratégies d'intervention adaptées à ces clientèles, tenant compte du contre-transfert de l'intervenant, de la notion de cadre thérapeutique et du travail en équipe multidisciplinaire.

PCL6091 - Questions approfondies d'expertise I

Approfondir les connaissances aux diverses méthodes d'évaluation et à divers instruments de mesure utilisés pour évaluer le risque et la gestion du risque de comportements violents dans le champ des troubles mentaux et des troubles de la personnalité.

Approche clinique dans l'évaluation du risque de comportements violents. Formation à l'Échelle de psychopathie de Hare (Psychopathy Checklist – Revised) (PCL-R), à la Historical Clinical Risk – 20 (HCR-20). La majeure partie du cours concerne la PCL-R, instrument plus exigeant, qui se retrouve au cœur d'autres instruments d'évaluation du risque de comportements violents (HCR-20, RSVP, VRAG, SORAG, etc.).

Ce cours exige des préalables en évaluation et psychodiagnostic.

PCL6092 - Questions approfondies d'expertise II: évaluation du risque de récidive sexuelle (1 crédit)

Initier l'étudiant à diverses méthodes d'évaluation et à divers instruments de mesure utilisés pour évaluer le risque et la gestion du risque de récidive sexuelle.

Le cours abordera tant les aspects méthodologiques que les écueils éthiques. Le cours couvrira à la fois l'approche actuarielle et l'approche clinique. L'approche actuarielle sera abordée à l'aide de la Sex Offender Risk Appraisal Guide (SORAG, Quinsey, Harris, Rice & Cormier, 1998). L'approche clinique dans l'évaluation du risque de récidive sexuelle sera abordée à travers la Risk for Sexual Violent Protocol (RSVP, Hart, Kropp, Laws, Klaver, Logan, Watt, 2003).

PLG6002 - Violence fondamentale et troubles psychotiques

Situer l'instinct d'autoconservation dans sa dimension développementale. Dégager le processus qui permet à l'individu de canaliser l'instinct de survie susceptible d'établir un rapport violent à l'autre. Saisir les liens entre structure de personnalité, aménagement psychique, mécanismes de défense et comportement violent.

L'instinct d'autoconservation à la source du fonctionnement affectif. La violence dans l'interaction mère – enfant : normalité et pathologie. Le rôle de la mère comme pare-excitations et comme interprète des premiers éléments structuraux de désir de l'enfant. Distinction entre instinct et pulsion, entre violence fondamentale et agressivité. Instinct de violence et pulsion sexuelle. Destin de l'instinct de violence fondamentale dans le développement normal. L'instinct de violence fondamentale chez les psychotiques.

PLG6003 - Les clientèles suicidaires et vulnérables dans le cadre psycholégal (1 crédit)

Examiner les problématiques liées aux comportements autodestructeurs dans le cadre psycholégal. Établir les liens conceptuels et empiriques qui permettent de saisir ces problématiques parmi les délinquants incarcérés et dans la communauté. Lier ces problèmes aux enjeux contemporains d'organisation de services.

Études de prévalence dans les clientèles délinquantes, jeunes ou adultes, institutionnalisées ou en liberté, au plan des troubles mentaux et de la vulnérabilité au suicide. Analyse du problème et des besoins spécifiques. Organisation de services. Prévention du suicide en milieu institutionnel (prisons, pénitenciers, centres jeunesse).

PLG6004 - Neurologie, neuropsychologie, psychopharmacologie de l'agressivité et de la violence (1 crédit)

Fournir à l'étudiant une vue d'ensemble des mécanismes neurologiques sous-tendant la violence et l'impulsivité comportementale commise par la population générale et en lien avec certains troubles mentaux.

Connaître les structures et circuits cérébraux associés à l'inhibition comportementale et comprendre l'effet de lésions cérébrales sur la commission d'actes violents. Se familiariser avec les profils neuropsychologiques cliniques associés à l'impulsivité et l'agressivité. Comprendre les mécanismes d'action, les bénéfices et les limites des différents psychotropes utilisés en milieu clinique dans le traitement des comportements violents.

Conduites antisociales, troubles organiques, troubles mentaux, mécanismes neurologiques et traitements pharmacologiques. Neuropsychiatrie et neuropsychologie de la violence. Dernières avancées de la recherche, neuro-imagerie et perspectives futures.

PLG6006 - Évaluation et gestion du comportement violent (HCR-20) (1 crédit)

Initier l'étudiant à l'évaluation et à la gestion du risque de comportements violents dans le champ des troubles mentaux et des troubles de la personnalité. Approche actuarielle et approche clinique dans l'évaluation du risque de comportements violents. Formation technique à la Historical Clinical Risk – 20 (HCR-20), soit l'un des instruments les plus utilisés pour l'évaluation et la gestion du risque de comportements violents chez les personnes atteintes d'un trouble mental ou d'un trouble de la personnalité.

PLG6007 - Évaluation de la psychopathie: l'échelle de psychopathie de Hare (PCL-R) (2 crédits)

Former l'étudiant à l'évaluation de la psychopathie à l'aide de l'instrument le plus utilisé dans le domaine, soit l'échelle de psychopathie de Hare (PCL-R).

Situer la psychopathie par rapport au trouble de la personnalité antisociale. Développement historique de la notion de psychopathie. Enjeux conceptuels : psychopathie comme dimension et psychopathie comme catégorie distinct. Lien entre la psychopathie et le comportement violent dans ses aspects quantitatif et qualitatif. La majeure partie du cours concerne la formation technique à la PCL-R, un instrument qui se retrouve au cœur d'autres instruments d'évaluation du risque de comportements violents (HCR-20), RSVP, VRAG, SORAG, etc.). Ce cours exige des préalables en évaluation et en psychodiagnostic. Il est réservé aux psychologues et aux psychiatres.

PLG6008 - Les femmes et la violence

Ce cours vise à aborder les différents modes d'expression de violence exercée par les femmes, par exemple, le passage à l'acte criminel et la violence autodirigée.

Ce cours permettra d'approfondir les nouvelles connaissances de cet objet de recherche en pleine expansion et d'explorer les tabous associés à la violence au féminin en présentant différents programmes d'intervention à l'intention des femmes aux prises avec des problèmes de violence et les défis imposés aux cliniciens par la comorbidité dans l'évaluation et l'intervention.

Il offrira à l'étudiant une vision critique de la violence féminine qui est à la fois inconnue, presque invisible à première vue et souvent occultée

ou sous-déclarée, enfouie dans des conventions et dispositifs sociaux ou, au contraire, ultravisible et médiatisée comme dans les cas d'infanticide ou d'agression sexuelle commise ou soutenue par des femmes.

PLG6009 - Violence et troubles mentaux

Établir un rapprochement entre les cadres conceptuel et empirique dans le lien à établir entre les troubles mentaux et le comportement violent. Connaître les principales études empiriques qui ont marqué la réflexion dans l'établissement de ce lien. Distinguer les lectures linéaire et non linéaire qui peuvent être faites du problème.

Le lien entre troubles mentaux et comportements violents. Principales études qui tendent à démontrer ce lien: études de suivi, prévalence des troubles mentaux en milieu carcéral, troubles mentaux parmi les homicides, études de cohortes, épidémiologie des troubles mentaux et des comportements violents en population générale. Troubles mentaux et comportements violents au regard du sexe, de l'abus en bas âge, du trouble de la personnalité antisociale, de l'abus de substances psychoactives, des délires, des hallucinations, de l'impulsivité. Des caractéristiques distinctives à la spécificité clinique. Double diagnostic. Diagnostics complémentaires et adaptation sociale. De la logique linéaire (variable) à la logique non linéaire (profil) dans l'étude des facteurs associés au comportement violent chez les individus atteints de troubles mentaux sévères et persistants.

PLG6010 - Expertise psychologique en matière de garde et de droits d'accès

Ce cours vise à décrire le rôle de l'expert devant la Cour supérieure et à exposer les balises déontologiques et méthodologiques de l'expertise en matière de garde et de droits d'accès. Les notions théoriques permettant de documenter la notion de « meilleur intérêt de l'enfant » sont enseignées. Les connaissances scientifiques en lien aux modalités de garde, au développement de l'enfant, aux capacités parentales et aux systèmes familiaux sont abordées. Les principales techniques utilisées dans le cadre des mandats d'expertise psychologique sont traitées.

PLG6011 - Exp. psychol. en matière de protection de l'enfance et de justice pénale pour ado.

Ce cours vise à décrire le rôle de l'expert devant la Cour du Québec – chambre de la jeunesse et à exposer les balises déontologiques et méthodologiques de l'expertise en matière de protection de la jeunesse et de justice pénale pour les adolescents. Les connaissances scientifiques en lien à la maltraitance, au développement de l'enfant et de l'adolescent, aux troubles du comportement, à la dangerosité, aux compétences parentales, au placement en milieu substitut et en centre de réadaptation seront présentées. Les principales méthodes d'évaluation utilisées dans le cadre des mandats d'expertise sont traitées. Les considérations déontologiques du rôle de l'expert sont abordées, de même que la pratique de l'expertise psycholégale auprès d'enfant et d'adolescent.